Fédération des Conseils de Parents d'Elèves

du Lycée Beaupré d'Haubourdin

Adhésion FCPE et Inscription à la Bourse Aux Livres
Année Scolaire 2025/2026

Voici la démarche à suivre si vous souhaitez vous inscrire à la Bourse Aux Livres :

1/ Inscription et règlement de l'adhésion à la FCPE

Pour inscrire l'enfant à la bourse aux livres, rendez-vous sur le site HelloAsso via le lien suivant : https://www.helloasso.com/associations/fcpe-lycee-beaupre-association-parents-d-eleves/adhesions/adhesion-bourse-aux-livres-2025-2026
Ou scannez le queryCode ci-dessous :

Sur ce site, vous allez **régler l'adhésion à la FCPE** (sinon l'inscription ne pourra pas être prise en compte) et **renseigner toutes les informations** concernant le responsable légal de l'élève et les informations de l'élève et de sa scolarité (classe, options…).

L'adhésion standard à la FCPE est de 15€.

Adhésion à faire avant le 31 juillet !

Remarque : à la fin de votre inscription, il vous est demandé une contribution à HelloAsso. Cette contribution est facultative. Si vous ne souhaitez pas y participer ou en modifier le montant…

2/ Distribution des livres

La distribution des livres se fera selon le planning qui vous a été remis.
Ce jour-là, il faudra venir avec :

- ✓ La **carte Génération Hauts de France de l'enfant (créditée)**, qui permettra de régler tout ou une partie de la fourniture des manuels scolaires qui est de :
  - **50€** pour les filières générales
  - **75€** pour la filière STMG

  (chèque et espèces sont également acceptés)
- ✓ Un **chèque de caution de 150€** (qui vous sera rendu lors de la restitution des livres) – *merci de libeller votre chèque à l'ordre de la FCPE du lycée Beaupré et d'inscrire au dos les nom, prénom et classe de l'élève*.

Nous vous remercions pour votre soutien et votre confiance.
Pour toute question, vous pouvez nous contacter via notre adresse mail : **fcpelyceebeaupre@fcpebeaupre.org**
Ou par téléphone (en indiquant vos coordonnées) :06.69.16.74.02